

CE QUE VOUS
DEVÉZ SAVOIRL'INDÉPENDANT
MIDI LIBRE

37 cours Lapeyrouse,
tél. 04 68 45 51 51.
Mail: redac.lezignan@
lindependant.com
Pour recevoir L'Indépendant
par abonnement
poste/portage, tél. 04 3000
11 66 (du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h et le samedi, de
8 h 30 à 12 h), ou
monabo.lindependant.com
Pour recevoir Midi Libre par
abonnement poste/portage,
tél. 04 3000 30 34 (du lundi
au vendredi de 8 h à 17 h et
le samedi de 8 h à 12 h) ou
monabo.midi Libre.com.

SI VOUS
EN AVEZ BESOIN

SAMU : 15.
Pompiers : 18.
Hôpital : tél. 04 68 27 79 00.
Police municipale :
tél. 04 68 27 00 05.
Gendarmerie : 17.

PHARMACIE

Pharmacie de garde : 3237.

NOTEZ BIEN

● RESTAURANT

SCOLAIRE

Menu du jour : taboulé,
poulet yassa, poêlée de
brocolis et champignons,
tomme blanche, fruits.

● PERMANENCE

Une permanence du
Défenseur des droits est
tenue tous les lundis, sur
rendez-vous, de 9 à
17 heures, au 7 cours de la
République (Lézi-Consells).
> Rens : Annie-Claude De Chivré
au 04 68 33 14 93.

● JARDIN'AUDE

L'antenne locale de
l'association Jardin'Aude
propose des rencontres
tous les lundis à 14 h 30
avec des intervenants
spécialisés dans le
jardinage au naturel et des
sorties thématiques. La
suite du programme se
déclinera comme suit
(sous réserve d'imprévis) :
27 novembre (sortie, jardin
mandala), **4 décembre**
(taille des arbres, arbustes
et fruitiers), **11 décembre**
(entre sécheresse, grêle et
gel), **18 décembre** (visite
de jardin).

> Pour rejoindre le groupe
lezignais de Jardin'Aude
(cotisation 25 € par personne ou
35 € par couple), contacter
Pierrette Pouytes
(06 85 12 27 23) ou Annie
Clottes (06 88 58 67 03).

● JONQUILLES

Le club des Jonquilles
organise son repas de Noël
avec animation musicale,
Denis Pellegrini, le **jeudi**
7 décembre au palais des
fêtes à partir de 12 heures.
Tarifs : 25 euros
adhérents ; 40 euros non
adhérents.

● SECOURS

CATHOLIQUE

Le Secours catholique de
Lézignan organise tous les
mardis et vendredis de 14
à 17 heures, une foire aux
jouets à la boutique du
Secours catholique, 2,
impasse du Père
Lacordaire.

Des viticulteurs s'intéressent
à l'énergie éolienne

ENVIRONNEMENT

Les caves coopératives de Lézignan-Conilhac, Escalles-Tourouzel et Montbrun se sont associées au sein d'une société pour développer trois parcs éoliens sur leurs communes. Adossés à l'opérateur qui exploite le parc éolien du Cers, sur Conilhac, les viticulteurs veulent placer la transition énergétique au cœur des enjeux du développement du territoire.

On est loin de l'aboutissement concret du projet. Les dossiers n'ont même pas franchi le seuil de l'instruction administrative. Mais l'idée mise en œuvre par la Société de développement économique du Lézignais (Sodel) est pour le moins novatrice dans le domaine des énergies renouvelables. Car ses associés sont les trois caves coopératives de Lézignan-Conilhac, Escalles-Tourouzel et Montbrun et leurs adhérents, bien décidés à agir dans la production d'électricité verte, issue de trois parcs éoliens. Leur philosophie est simple : « Le vent fait partie de l'une de nos richesses. On voit beaucoup de choses se réaliser sans forcément que les acteurs du territoire y soient associés alors autant que des projets se montent avec nous, avec le territoire, de façon partagée : c'est l'esprit des coopératives d'ailleurs. Et puis cela permettrait de nous diversifier dans une période difficile pour

nos entreprises. Les bénéficiaires que l'on pourrait en tirer permettraient de consolider nos structures », insiste Julien Sendrous,

« Installer le dialogue, ouvrir largement l'information.

président du Chai des vignerons, cave coopérative de Lézignan-Conilhac, et président de la Sodel. Bien évidemment, les vignerons de ces quatre communes ne sont pas des opérateurs dans le domaine des énergies renouvelables. C'est la raison pour laquelle ils se sont adossés à un partenaire. Et pas n'importe lequel : EOS-Ner, géant de l'énergie verte en Europe, qui gère depuis 2003 le parc éolien du Cers sur Conilhac. « Nous avons choisi EOS-Ner car ils ont une philosophie



EOS-Ner exploite le parc éolien du Cers, à Conilhac, depuis 2003.

PHOTO: CABLE CLÉANT

que certains opérateurs français n'ont pas. En plus de leur expertise, on a vu comment ils fonctionnent sur le parc du Cers et comment ils ont procédé dans le repowering (*) qui a été inauguré en 2022 », souligne encore Julien Sendrous. Une philosophie qui s'appuie également sur une large concertation, bien en amont de l'élaboration des projets. Ce que confirment Charlotte Coppiet et Susie Haas, de la société Sepale, assistant à la maîtrise d'ouvrage en développement de projet pour la Sodel et EOS-Ner : « Nous avons mis en place une large démarche de concertation en venant à la rencontre des habitants des différentes communes au cours de permanences. Nous avons également distribué des questionnaires (nous en avons recueilli 150) et répondons à toutes les inter-

rogations. Des comités de pilotage se tiennent également avec l'intercommunalité, les communes et les caves, bien sûr, pour co-construire les projets en phase avec le territoire et tenir tout le monde au courant des avancées. L'idée est avant tout de porter des projets par et pour le territoire, d'ouvrir largement l'information et d'instaurer un dialogue. EOS-Ner répond ici à une demande du territoire ».

Trois sites retenus

Trois sites ont été retenus sur les quatre communes : la Plagne (entre Escalles et Conilhac), la Picarelle (Montbrun) et les Pigeonniers (Tourouzel). Chacun d'entre eux pourrait accueillir entre 4 et 6 éoliennes pour une production totale de 10 à 15 mégawatts par projet. Le premier d'entre eux, si tout se

déroule sans embûche, pourrait partir en instruction en 2024 et sortir concrètement de terre dans cinq ans. D'ici là, la Sodel et EOS-Ner poursuivront leurs réunions d'information pour plus de concertation, que ce que la loi n'impose réglementairement à ce jour. « Nous nourissons une ambition, souligne encore Julien Sendrous, faire du vent, cette ressource naturelle durable, une source de retombées économiques complémentaires pour notre économie locale et pour les caves. Cette adaptation indispensable vers la transition énergétique est aussi gage de renforcement de l'identité agricole et culturelle de la viticulture. Le monde agricole prend aujourd'hui toute sa place dans la transition énergétique ». Une place forcément justifiée dans un pays à la traîne en matière d'énergies décarbonées et qui a décidé d'en accélérer la production.

Arnaud Chabé

> (*) Le parc éolien du Cers est passé de 10 à 5 éoliennes pour 50 % de capacité de production supplémentaire. L'élimination des déchets (retrait du béton des anciennes fondations et des câbles souterrains, recyclage des pales et des composants de l'éolienne) et la réhabilitation du site ont unanimement été qualifiés d'exploitables.

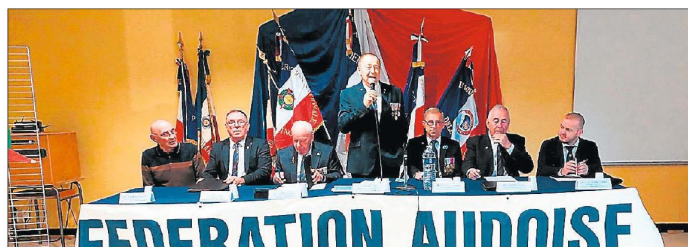
La fédération audoise André-Maginot
à l'heure des bilans

SOCIÉTÉ

Le samedi 18 novembre, s'est tenue l'assemblée générale de la fédération audoise André-Maginot GR 87 à la salle Pelloutier.

Après avoir observé une minute de silence en mémoire de tous les disparus au cours de l'année 2023, le président Alain Vaissières a tenu un discours symboliquement fort, sans langue de bois : « Notre futur et notre pérennité s'annoncent difficiles, mais notre moral est bon, et le plaisir de se retrouver est toujours là. Nous avons le souci de la cohésion, de l'entraide envers celui ou celle qui se trouve dans le besoin matériel ou affectif ».

Après avoir livré le fond de sa pensée et de ses convictions, le président a recentré son discours, rappelant que la fédération départementale est forte de 380 adhérents, qu'elle a été créée en 1964 et qu'elle est affiliée sur le plan national à la fédération nationale André-Maginot. Son but : regrouper et défendre les associations d'Anciens combattants, toutes générations du feu confondues, afin de préserver leurs intérêts moraux et matériels et d'assurer leurs représentations équitables auprès des différents organismes départementaux ou nationaux en coordination avec l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre. Assurer la solidarité et la mémoire sont ainsi ses deux credo. « La solidarité



Allocution du président Alain Vaissières de la fédération audoise André-Maginot.

est celle que nous devons avoir envers nos compagnons d'armes les plus démunis, car nous devons toujours agir dans l'esprit d'André Maginot, reconnu pour son sens du service et de l'humain. La mémoire honore, quant à elle notre passé. Nos enfants doivent comprendre notre passé pour qu'ils puissent se construire un avenir meilleur ». Alain Torres, secrétaire général de la fédération audoise, a ensuite livré le rapport d'activité. Le travail de terrain des bénévoles a été mis en exergue auprès de nombreux établissements scolaires ainsi que la prise de contact avec les cadets de la défense de Narbonne et de Carcassonne, ainsi qu'avec les cadets de la gendarmerie de Limoux. Après le rapport financier, livré par Gilles Mas, trésorier général de la fédération, Joseph Lopez, administrateur national de la fédération nationale André-Maginot, représentant le président,

le général Peter, a remis différentes distinctions notamment à Michel Mazuyer, maire adjoint de Lézignan, au président départemental, Alain Vaissières, et à Christophe Barthès, député de l'Aude.

L'assemblée générale terminée, les

porte-drapeaux ainsi que les personnes présentes ont formé un cortège pour se diriger vers le monument aux Morts afin de déposer une gerbe en hommage aux soldats morts pour la France.

J. M.



Les élus et le public, André Hernandez président de la CCRLM, Valérie Dumontet vice-présidente du Département, Christophe Barthès député de l'Aude.